

► Conduite d'élevage

La démarche Happy affiche ses ambitions

Créée par le vétérinaire Lionel Reisdorffer, la démarche Happy promeut des élevages où règne le bonheur. Une approche en apparence utopique, mais qui pourtant s'appuie sur un référentiel de 265 critères mettant en lumière des exploitations dont les animaux sont en bonne santé, les éleveurs moins stressés, les performances au rendez-vous.

Le 19 juin dernier à Mâcon, la démarche Happy était présentée dans les locaux d'Obione. Cette société « spécialisée dans le management, le confort et la nutrition des animaux » est à l'origine du concept Happy dont l'ambition est de « faire du bonheur des animaux et des éleveurs une valeur à partager avec toute la filière, jusqu'au consommateur », présentait le patron d'Obione Lionel Reisdorffer. Aborder le suivi des élevages à travers la notion de bonheur est pour le moins original. Le postulat ne manque pourtant pas de bon sens : des animaux « heureux » vont de pair avec

des éleveurs heureux et à l'heure où le consommateur n'a jamais été aussi exigeant, un produit issu d'un élevage où animaux et éleveurs se sentent bien est avantageux.

265 points de contrôle

La démarche s'appuie sur un cahier des charges de 265 critères auxquels sont soumis les élevages désireux d'intégrer le réseau des fermes Happy. 51 points de contrôle concernent les animaux ; 81 portent sur les bâtiments ; 115 sur les éleveurs et 18 sur le pâturage. « On se met à la place des animaux en se couchant à côté de la vache ! », fait valoir

Lionel Reisdorffer qui ajoute que dans une ferme Happy, « on peut boire l'eau de ses bovins... ». Les animaux sont évalués longuement sur leur santé, leur état (corporel, propreté, blessures...), leur comportement vis-à-vis de l'homme, etc... En bâtiment, l'auditeur s'intéresse à l'abreuvement, aux risques de blessure, à la manière dont se couchent et se relèvent les vaches... L'évaluation prend en compte les conditions d'écornage, la présence de carence, le lien entre éleveur et animaux, la présence de matériels spécifiques en faveur du confort... L'auditeur n'hésite pas à se fondre dans le troupeau afin d'évaluer l'ambiance qui règne dans l'élevage, indique-t-on.

Pour obtenir la certification du bonheur des vaches et des éleveurs, une exploitation doit satisfaire à au moins 90 % des 265 critères de contrôle. Certains étant réhabilités, signale Lionel Reisdorffer.

Happy Vet, Happy Farmers...

La démarche Happy s'appuie sur un réseau de vétérinaires les « Happy Vet ». Volontaires pour s'engager, ces praticiens de terrain se forment à leurs frais au référentiel Happy puis ils deviennent les vecteurs pour former et recruter les futurs élevages Happy. Les Happy Vet se soumettent à une charte contenant des droits et des devoirs, informe Lionel Reisdorffer. Ainsi, ont-ils un certain nombre de protocoles techniques et scientifiques à respecter. Par exemple en matière d'écornage, de castration, etc... Dans la démarche Happy, « le vétérinaire n'est plus un professionnel de la maladie, mais de la santé », explique-t-on. Au contact des éleveurs, les Happy Vet ont la mission de reconnaître ceux qui méritent d'être des Happy Farmers et ce sont ces vétérinaires qui délivrent les diplômes d'Happy Farmers.



Autour de Lionel Reisdorffer et de son équipe, vétérinaires, éleveurs, membres de la filière engagés ou sensibles à la démarche Happy.

► Des vétérinaires témoignent

Pour cette journée de présentation de la démarche Happy, plusieurs vétérinaires sont venus témoigner de leur engagement. L'un d'eux a expliqué son choix en constatant que parmi sa clientèle, de très bons éleveurs sortaient du lot et qu'il avait envie de les mettre en avant. Le praticien était également lassé du peu de retour des bilans sanitaires, pas assez suivis d'effets à son goût. La démarche Happy était pour lui une occasion d'évoluer vers davantage de prévention pour moins avoir à soigner dans l'urgence, explique ce vétérinaire exerçant dans la Loire et qui voit les fermes Happy comme des vitrines. Un autre vétérinaire installé dans le Doubs expliquait que confort + ration + conduite d'élevage expliquent deux tiers des problèmes. D'où la nécessité de former les éleveurs en organisant des réunions sur le colostrum, le confort, etc. Des évènements qui stimulent, observait-il. Investi dans le suivi global des audits, le praticien va jusqu'à aider les éleveurs à concevoir leurs bâtiments, éviter « les mouroirs à vaches » que sont certaines stabulations, justifiait-il.

« Happy » produits ?

Dans les élevages Happy, il existe des troupeaux où la mortalité est nulle avec des veaux jamais malades, fait valoir Lionel Reisdorffer. Les fermes Happy ont en général davantage de surfaces que les autres. Elles ont une meilleure gestion de la douleur. Les animaux sont plus propres. Plus heureux que les autres, les éleveurs Happy ne sont ni fatigués, ni stressés... Leurs animaux n'étant jamais malades, le travail s'en trouve plus plaisant, décrit Lionel Reisdorffer qui ajoute que dans ces élevages, on observe une meilleure

organisation du travail ainsi que de meilleures performances des animaux.

L'aboutissement de la démarche consisterait à démontrer que le bonheur propre aux fermes Happy a un impact positif sur la qualité des produits. En clair, il s'agirait de valoriser les bienfaits du référentiel Happy au sein d'une filière avec des fromages Happy, des viandes Happy, etc. La demande des consommateurs va dans ce sens, constatent les initiateurs du concept Happy.

MARC LABILLE



Le 19 juin dernier, dans les locaux d'Obione à Mâcon, Lionel Reisdorffer et son équipe présentaient les fondements de la démarche Happy.

► Naissance d'une filière certifiée ?

L'ambition du concept Happy est de développer une filière de produits labellisés « Happy ». Filière qui intégrerait même des agro fournisseurs comme ce fabricant de matelas et couchages pour vache particulièrement bien étudiés pour le bien-être des animaux. À l'aval, la démarche Happy commence à se faire connaître auprès de distributeurs, bouchers ou restaurateurs. Ainsi témoignait le patron d'une supérette de Charnay-lès-Mâcon. Cet ancien chef boucher expliquait son attachement à une viande de qualité (génisses charolaises culardes). Une restauratrice de l'agglomération mâconnaise témoignait des attentes de sa clientèle. Un consommateur qui questionne de plus en plus sur les modes d'élevage et la provenance des produits, expliquait-elle.

« La démarche Happy, une révolution ! »

Plusieurs éleveurs engagés dans la démarche Happy sont venus témoigner de leur expérience. « Ça a changé ma vie ! », résumait dans un enthousiasme déconcertant un producteur de lait à Comté du Haut-Doubs. Converti au référentiel Happy à près de 57 ans, l'éleveur franc-comtois estime avoir rompu avec quarante ans de mauvaises pratiques. « Une révolution », décrit-il qui s'est traduite chez lui par un meilleur soin aux veaux (colostrum, niches à veaux), une amélioration de l'abreuvement, des logettes plus permissives, etc. Toutes ces bonnes résolutions se traduisent aujourd'hui par une chute des mammites, aucune mortalité de veau, etc. Et, semble-t-il, une motivation retrouvée.

Ets Cannard
CONSTRUCTIONS METALLIQUES

- COUVERTURE
- BARDAGE
- CHARPENTES MÉTALLIQUES OU MIXTES
- SERRURERIE
- ISOLATION

71470 MONTFORT-EN-BRESSE - TÉL. 03 85 72 93 06 - FAX 03 85 72 95 76
ets.cannard@wanadoo.fr

Des milliers de références

Agri71.fr